

**Circonscription
de La Possession**



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**Ecole Primaire Arthur Alméry
32 rue Pablo Picasso
97419 LA POSSESSION**

Conseil d'école n°2

Date : Vendredi 25 février 2022

**Durée : 1h45
(16h15 à 18h00)**

Membres participants :

Président du conseil d'école

M. Arnaud PUECH

Enseignants en présentiel

Mme Anaïk LOUIS

M. Anthony MOUGENOT

Mme Alicia THOMAS INCANA

Enseignants en distanciel

Mme Marie BOULAIRE

Mme Amrita MINATCHY

Représentants des parents d'élèves en présentiel

Mme Léa DUPUY, parent titulaire

Mme Camille CHARLETTINE, parent titulaire

Représentants des parents d'élèves en distanciel

Aucun

Représentant de la Mairie

Mme Pascale COURTOIS, élue au conseil municipal

Mme Emmanuelle JIBANNE, représentant du service périscolaire

Membres excusés :

M. Ali ELAROUTI, Inspecteur de l'Éducation Nationale, en charge de la circonscription de La Possession.

Président de la séance : M. Arnaud PUECH

Secrétaire de séance : Mme Léa DUPUY, parent titulaire

Ordre du jour

I / Vie de l'école et suivi des élèves

- Point d'étape sur les effectifs
- ACCES
- Suivi des élèves en difficulté
- Perspectives

II / Sécurité dans l'école

- Incendie
- PPMS
- DUERP

III / Projet d'école et projets pédagogiques

- Actions menées dans le cadre du projet d'école
- Projets divers
- Projets et manifestations à venir

IV / Point financier

- Bilan financier de la coopérative scolaire

V / Travaux, interventions et équipement dans l'école

- Travaux et interventions dans l'école
- Equipement de l'école

Compte rendu

Préambule

Le Directeur témoigne de son plaisir à retrouver les membres du conseil d'école et tient à adresser ses remerciements à M. Anthnoy MOUGENOT & Mme Marie BOULAIRE pour leur implication pendant la période d'intérim de direction.

I / VIE DE L'ÉCOLE ET SUIVI DES ÉLÈVES

a) Point d'étape sur les effectifs

Au 25 février 2022, l'école compte 189 élèves (83 élèves de maternelle et 106 élèves d'élémentaire). Le Directeur a procédé à 7 radiations depuis le début de l'année scolaire et 4 inscriptions depuis le dernier conseil d'école. Les radiations ont été demandées en raison de changements de domicile. Les inscriptions ont concerné des familles nouvellement arrivées dans le Cœur de Ville, suite à la livraison de logements.

Le Directeur présente la répartition des élèves selon les niveaux, sans que la structure pédagogique ait dû être modifiée :

- PS/MS : 28 élèves
- MS/GS A : 27 élèves
- MS/GS B : 28 élèves
- CP/CE1 : 26 élèves
- CE1/CE2 : 25 élèves
- CE2/CM1 : 27 élèves
- CM1/CM2 : 28 élèves

La répartition entre les différentes classes reste homogène.

Le Directeur fait part de la livraison de nouveaux logements, situés Allée Diane Fossey dans le Cœur de Ville où des élèves fréquentant l'école sont domiciliés. Cette voie est cependant pour l'instant inconnue des applications numériques nationales, ce qui pourrait engendrer des difficultés dans le dossier administratif de ces élèves.

b) ACCES

L'association ACCES (Actions et Coordinations Culturelles Éducatives et Sportives), représentée par Mme TALABAZA, intervient au sein de l'école Arthur Alméry à raison d'une séance par jour de 15h45 à 17h30. Un partenariat avec la mairie a été conclu pour l'occupation des locaux. A ce jour, 19 élèves du CP au CM2 sont concernés par l'atelier.

Un bilan trimestriel a été transmis en décembre sur l'organisation de ces ateliers :

“Certains élèves travaillent en groupe et d’autres préfèrent travailler seuls. Pour beaucoup, la possibilité de travailler à plusieurs est un élément motivateur. Nous recherchons la valorisation des activités des enfants en leur donnant la responsabilité de faire l’appel par exemple. Lorsque les leçons sont terminées, nous leur proposons diverses activités comme des coloriages magiques, de la lecture, des jeux éducatifs, des chants ou des poésies. Les plus grands peuvent également aider les plus jeunes pour terminer de réaliser les leçons.”

Ce bilan fait également état du projet pédagogique et éducatif de l’association :

“Nous avons commencé l’atelier d’expression le mercredi 17 novembre 2021 et proposons aux enfants des écoles Arthur ALMERY et Alain LORRAINE, un projet de « Voyage au pays des contes ». Dans le cadre de la grande cause nationale 2021-2022 « la lecture », nous voulons leur proposer de découvrir ou redécouvrir des contes et les rapprocher des livres et de la lecture par différentes approches (dessins animés, livre pop up, BD, puzzle...) et également aborder divers thèmes comme la différence, l’amour, l’amitié, le partage...Parallèlement, le but est de faire des activités variées à travers la création et l’exploitation de jeux. D’autres productions en découleront, et nous utiliserons diverses techniques et approches pour développer leur créativité et imaginaire, tout en espérant leur faire apprécier l’univers de la lecture et de l’oralité.”

Les parents d’élèves demandent si des retombées positives sont observées au quotidien dans la classe. D’une voix commune, les enseignants indiquent que cette prise en charge a un bénéfice certain sur les apprentissages.

c) Suivi des élèves en difficulté

Le Directeur rappelle les différentes modalités institutionnelles de prise en charge et de suivi des élèves au sein de l’école.

A ce jour, les APC¹ concernent l’ensemble des élèves de l’école (hormis les élèves de PS) autour des compétences en maîtrise de la langue et en lecture. Tous les enseignants sont mobilisés sur cette question et les groupes de besoin sont étudiés en équipe, par période.

Des PPRE² ont été mis en place dans les différentes classes de l’élémentaire : 5 en CP, 6 en CE1, 1 en CM1, 2 en CM2. Ils concernent principalement les compétences de base en français et mathématiques et ont pour objectif de soutenir les apprentissages par des réponses adaptées en termes d’aménagement matériel et pédagogique au sein des classes. Les équipes éducatives sont l’occasion de faire un point avec les différents partenaires qui accompagnent l’élève sur la scolarité de ce dernier : médecin de l’Education Nationale ou de la PMI, psychologue de l’Education Nationale, orthophoniste, autres partenaires sociaux ou de santé. Ainsi, 8 équipes éducatives ont été programmées pour les élèves de l’école de la MS au CM2.

Après rencontre de la famille et constitution du dossier sur la base d’évaluations pédagogiques et d’un bilan psychologique, deux demandes de pré-orientation en 6^{ème} SEGPA ont été formulées, avec accord ou non des familles au titre de la rentrée 2021 pour des élèves de CM2.

Par ailleurs, le RASED³ de la circonscription intervient au sein de l’école, avec des actions pour l’heure centrées sur les élèves de CP et CE1, en concertation avec les enseignants des classes. Huit élèves sont ainsi pris en charge par Mme Gaëlle BORDIER, maître G à dominante relationnelle, tous les jeudis matin, à partir du 27 janvier 2022 : 3 CE2, 3 CE1 et 4 CP. A ce jour, 16 demandes de bilan, entretien et/ou suivi psychologique ont été adressés, via les demandes d’aide, à Mme Guilaine LAURET, Psychologue de l’Education Nationale.

Il n’y a pour l’heure pas de suivi par Mathieu INIAL, maître E à dominante pédagogique, alors que 9 orientations pour un suivi E ont été préconisées. M. INIAL devrait intervenir en

1 Activités Pédagogiques Complémentaires

2 Programme Personnalisé de Réussite Éducative

3 Réseau d’Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté
Circonscription de La Possession 2021-2022

périodes 4 et 5.

Enfin, au titre de l'inclusion et de la prise en charge du handicap, les ESS⁴ concernant les 4 élèves notifiés MDPH ont eu lieu au mois de novembre 2021, en présence de M. Selim DAHHAOUI, enseignant référent. Le Directeur souligne à ce propos la grande qualité du travail et le professionnalisme des AESH affectées à l'école.

a) Perspectives

La future école Simone Veil reste un sujet de questionnement pour l'ensemble des usagers de l'école. Le Directeur et les délégués de parents d'élèves sont régulièrement sollicités à ce sujet.

Le questionnement porte notamment sur :

- Les horaires d'entrée et de sortie lorsque des familles auront des fratries scolarisées sur les deux sites (Arthur Alméry et Simone Veil) ;
- L'accès à l'école pour les familles déposant leur enfant en voiture ;
- Le calendrier du changement d'école.

Mmes COURTOIS et JIBANNE précisent que l'école est sur le point d'être achevée et que des visites de chantier ont déjà eu lieu. Elles prennent note des différentes remarques et annoncent qu'une campagne d'information sera menée au mois de mars.

II / SÉCURITÉ DANS L'ECOLE

a) Plan d'évacuation incendie

Un conseil des maîtres a été l'occasion de refaire le point sur les procédures d'urgence en cas d'évacuation incendie. Un exercice de simulation a eu lieu le Lundi 14 février à 10h15 (délai en vigueur). Pour cet exercice, les élèves n'étaient pas prévenus.

Celui-ci s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes, tous les personnels ayant rempli leur mission, et les élèves ayant évacué dans le calme et rapidement. Un autre exercice sera programmé afin, là aussi, de faire varier les scénarii et de garantir, en toutes circonstances, le respect des procédures. Pour cet exercice seul le directeur en connaîtra la date et l'horaire.

A l'issue de cet exercice, un bilan a été dressé avec l'équipe qui fait ressortir les éléments suivants :

Éléments défavorables :

- Suite à des coupures générales dans l'école, le disjoncteur de l'alarme n'était pas enclenché. Le signal a été donné par plusieurs coups de sifflet. Bonne réaction du personnel.
- Malgré l'ouverture du portail élémentaire, il y a encore un léger bouchon à l'intersection.
- A noter qu'à ce jour, le dysfonctionnement de l'alarme incendie n'est pas résolu. Un mégaphone a été confié à l'école dans l'attente d'une intervention.

b) Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Le Directeur rappelle les enjeux du PPMS et distingue les risques sociétaux et les risques naturels et technologiques.

Un conseil des maîtres permettra d'évoquer la planification d'un exercice de simulation après les vacances de mars selon le protocole risques majeurs et technologiques qui prévoit un confinement ou une évacuation des usagers de l'école.

L'année scolaire dernière, un inventaire des mallettes PPMS a été demandé aux équipes par le service Hygiène et Sécurité de la Mairie de la Possession ; aucun réassort n'a été programmé pour l'heure.

Pour information, les deux PPMS de l'école Arthur Alméry ont été anonymés et transmis aux services de sécurité du Rectorat pour en faire un document ressource à destination des Directeurs de l'Académie.

c) Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Chaque école doit, en déterminant les dangers potentiels auxquels pourraient être exposés les usagers et professionnels de l'établissement, déterminer une probabilité de risques en fonction de leur occurrence et de leur gravité.

Une fiche est ensuite élaborée pour chaque risque répertorié. Le Directeur procède à l'exposé des risques concernant l'école Arthur Alméry : risque lié au rayonnement (cour de récréation exposée), risque sanitaire (moustiques), risque lié au bruit et à la poussière (présence de la chaussée passante, utilisation des souffleurs), risque lié au covid, risque lié aux émissions de poussière d'amiante.

En équipe, il a été décidé de rajouter les dangers psycho-sociaux, pour souligner l'engagement de tous les enseignants-es à traiter toutes les difficultés qui se posent à eux et à trouver des solutions rapides et cohérentes, ce qui représente une charge de travail supplémentaire.

Le Directeur souhaite également aborder un dernier point concernant les abords de l'école Alméry. L'étroitesse de la rue Pablo Picasso et des trottoirs, la nécessité de faire respecter les règles de distanciation sociale et le souci de la sécurité de tous les usagers de l'école ont conduit la direction et la collectivité à mener une réflexion commune et proposer une solution. Ainsi, depuis le mois de décembre 2021, un système de barrières amovibles permet de condamner la circulation dans la rue aux horaires d'entrée et de sortie d'école.

Le Directeur remercie la Mairie pour cette initiative, ainsi que le personnel communal pour l'installation quotidienne des barrières.

III / PROJET D'ÉCOLE ET PROJETS PÉDAGOGIQUES

En préambule de ce point, le Directeur rappelle à l'ensemble des membres du conseil d'école l'intitulé du projet d'école et les quatre fiches actions qui le composent :

- Fiche action 1 : « Langageons-nous »
- Fiche action 2 : « Les explor'acteurs »
- Fiche action 3 : « Nou éd a ou »
- Fiche action 4 : « M ton école »

Il souligne l'engagement constant des membres de l'équipe enseignante pour faire vivre ce projet d'école et le décliner dans toutes les classes.

a) Actions menées dans le cadre du projet d'école

Un bilan d'étape des différentes actions est présenté en reprenant chaque fiche action.

- Fiche action 1 : « Langageons-nous » :

<i>Prix des Incos</i>	De la PS au CM2. 2 sélections ont été commandées et sont partagées entre les classes en fonction de l'âge des élèves. Le but est de lire, comprendre et adopter une distance critique et argumentée par rapport aux ouvrages lus pour ne sélectionner qu'un ouvrage gagnant. Le début de l'action s'est fait en période 2. Le vote final interviendra fin mai 2022.
<i>Môm'en lire</i>	Les élèves de CM1/CM2 vont lire en classe de CP/CE1 et de CE1/CE2 et les élèves de CE2/CM1 dans les classes de CP et CE1 les vendredis après-midi. Un moment apprécié des plus jeunes élèves et qui permet aux élèves de cycle 3 de travailler la lecture à voix haute, d'adapter sa voix et sa gestuelle à l'auditoire.
<i>Les matinées</i>	Les classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 se rendent à la

<i>d'Hévalméry</i>	Médiathèque avec pour objectif de découvrir ce lieu culturel, donner le plaisir de lire, mener des activités sur place autour de l'objet livre. Les élèves empruntent également des ouvrages pour la classe.
<i>La grande lessive®</i>	Le premier accrochage a eu lieu au mois d'octobre. Le second accrochage se déroulera le Jeudi 24 mars 2022 sur le thème « Ombres portées ». La participation des parents à cet événement est possible et bienvenue.
<i>Silence, on lit !</i>	15 minutes ritualisées au quotidien sont consacrées à la lecture autonome après la pause méridienne, pour les élèves du CP au CM2.
<i>Voix Mayé</i>	Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont rencontré Gwendoline ABSALON et apprennent deux de ses morceaux en vue d'une représentation collégiale à la Cité des Arts.

- Fiche action 2 : « Les explor'acteurs » :

<i>Eurêka maths</i>	La classe de CM1/CM2 participe au projet Eurêka maths, concours de résolution de problèmes en lien avec les élèves de 6 ^{ème} du Collège VERGES. Pour l'heure aucune information sur ce projet de liaison CM2/6 ^{ème} n'a été transmise au Directeur, malgré plusieurs relances.
<i>100 jours d'école</i>	Les classes du CP au CM2 ont mis en place un décompte quotidien du nombre de jours d'école. Tous les matins, en rituels, le travail autour de la date, du nombre de jours d'école permet d'asseoir des compétences en numération et calcul. Au 100 ^{ème} jour d'école, des activités seront proposées aux élèves des quatre classes autour du nombre 100.
<i>Projet TCO Lékol'Ô</i>	L'ensemble des classes de l'école est engagé dans le projet TCO qui permet de travailler sur le cycle de la vie organique et la réduction / valorisation de ces déchets. Une valorisation du travail des élèves sera visible sur le blog dédié du TCO (titre du projet : « Les petits jardiniers d'Alméry »).
<i>École et cinéma</i>	La classe de CM1/CM2 est inscrite au PEAC « Ecole et cinéma ». 3 séances de cinéma sont proposées par année, au Cinéma de Cambaie, avec une prise en charge des bus par la Mairie de la Possession.

- Fiche action 3 : « Nou èd a ou » :

<i>APC</i>	Voir supra
<i>Accompagnement Éducatif</i>	Non concerné pour l'année scolaire 2021/2022
<i>Liaison GS/CP</i>	Accueil des élèves dans la classe de CP pour en découvrir le fonctionnement. Echanges de poésies par les élèves des deux classes. Une réflexion plus approfondie sera à mener lorsque les deux écoles seront créées.

- Fiche action 4 : « M ton école »

<i>Éducation à la santé</i>	L'association MiSolRé est partenaire de l'école et des actions sont menées en classe de CM1/CM2 sur les dangers du soleil. L'association M'ton dos est aussi intervenue en CM1/CM2 pour
-----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	apprendre aux élèves les bonnes postures. Les actions conduites par l'infirmière scolaire sont inscrites au calendrier (voir supra)
<i>Éducation à la sécurité</i>	APER à travers le permis piéton en CE2.
<i>Manifestations de l'école</i>	Les manifestations de l'école ponctuent l'année scolaire autour de quelques grandes manifestations : fête de Noël, Carnaval, fête de fin d'année. Chacune devra faire l'objet d'une réflexion de l'équipe afin de respecter le protocole sanitaire.

Concernant les différentes actions présentées par le Directeur et les membres de l'équipe, les remarques suivantes sont faites :

b) Point EPS

- Activité piscine

Les élèves de CP ont fréquenté la piscine municipale pendant la première période (jusqu'au vacances d'été austral, soit une séquence de 8 séances). L'enseignant a constitué trois groupes de besoin et, à l'issue de la séquence d'apprentissage, a fait passer les évaluations académiques, bien seules 4 séances aient pu être menées, en raison de la fermeture de la piscine et du contexte sanitaire.

Le Directeur remercie les parents agréés qui ont bien voulu se rendre disponible pour accompagner les classes pour cette activité. Ces derniers soulignent la qualité de la préparation de l'enseignant.

- Autres pratiques sportives

L'école s'est engagée dans la mise en place des APQ⁵ ; ainsi des semaines dédiées à cette pratique ont été inscrites au calendrier des projets et actions de l'école. Toutes les classes participent à cette action.

L'utilisation des infrastructures sportives municipales permet aux différentes classes de varier l'offre sportive à travers les cycles. Le Directeur remercie la Mairie pour ce choix et pour la prise en charge du transport des élèves sur les différents sites sportifs.

Enfin, l'emprunt de matériel auprès de l'Inspection de la Possession, permet également de proposer des activités moins traditionnelles, en particulier des jeux coopératifs (ultimate, kinball,...). En début d'année, l'ensemble de l'équipe s'est positionné selon un calendrier bien défini.

c) Manifestations de l'école

- Carnaval

L'école fêtera le Carnaval le Mardi 1er mars matin. Plusieurs choix ont été réalisés en équipe pédagogique concernant cette manifestation, compte tenu des contraintes sanitaires :

- Conception d'un masque sur un thème choisi par classe ;
- Défilé des classes à tour de rôle dans la cour de récréation, dans le respect de la distanciation sociale.
- Goûter pris en charge par la coopérative scolaire.

- Fête de fin d'année

L'équipe pédagogique est en cours de réflexion quant au contenu de cette fête de fin d'année (prestations de chants, de danse, jeux,... par classe, afin de respecter le protocole sanitaire) et au thème retenu. A l'heure actuelle, les parents d'élèves ne pourront participer à ce moment festif ; des photos ou vidéos seraient alors postées sur le blogue de l'école.

A ce sujet, le Directeur est l'ensemble de l'équipe remercie les parents d'élèves pour leur implication lors de la préparation de la fête de Noël et notamment pour la décoration de

l'école qui a beaucoup impressionné les élèves.

IV / POINT FINANCIER COOPÉRATIVE SCOLAIRE

a) Solde du compte

Le solde du compte s'élevait à 700 € au début de l'année scolaire. 75% des familles ont cotisé à la Coopérative Scolaire.

Au 26/02/2021, le solde du compte de la Coopérative scolaire s'élève à 5100 €, toutes opérations enregistrées.

b) Principales recettes

- Photographie scolaire : 694 €
- Subvention mairie spectacle de Noël : 400 € (en baisse de 100€ par rapport aux années précédentes)
- Calendriers : 400 €
- Jeu de Noël : 800 €
- Projet TCO : 1300 €

c) Principales dépenses

- Assurance pour l'école : 464 €
- Spectacle « Monde et Nature » : 567 €
- Sète à lire : 165 €
- Goûter de Carnaval : 62 €

V / TRAVAUX, INTERVENTIONS ET ÉQUIPEMENT DANS L'ÉCOLE

Le Directeur transmet chaque début de mois aux services concernés la liste actualisée des interventions à réaliser (voir infra). La plupart des demandes sont satisfaites dans les meilleurs délais.

a) Travaux et interventions dans l'école

- Travaux réalisés

Pose d'une protection étanche au-dessus des lavabos de classe maternelle

Réparation du bloque portail (grand portail entrée principale)

Mise en conformité des grillages

- Travaux à réaliser ou demandes en cours

Rabotage des bacs béton présentant des dangers liés aux chutes

Changement complet de la porte du local d'entretien

Baisser le tableau en salle 1

Réfection de l'espace herbé cour élémentaire

Enterrement des tuyaux d'arrosage automatique cour de maternelle (risque de chutes)

Réparation des brises vues cour de maternelle

Pose de porte-manteaux supplémentaires salle 1

Déplacement d'un extincteur salle 3

Révision des voiles d'ombrage suite aux événements météorologiques

Réfection de l'évacuation des eaux pluviales dans la cour de l'élémentaire qui est régulièrement inondée.

b) Équipement de l'école

- Poubelles de cour

Les poubelles de cour sont inexistantes. La pose de deux poubelles par cour, adaptées aux élèves, serait judicieuse et pourrait donner lieu à un projet d'embellissement de la cour.

- Défibrillateur

Un défibrillateur a été posé dans une armoire sécurisée dans la salle des maîtres, et une signalétique a été prévue pour indiquer son emplacement. L'équipe pédagogique s'interroge sur la nécessité d'avoir un minimum d'information sur son utilisation.

- Commandes scolaires

Les commandes scolaires, passées en fin d'année scolaire dernière, sont toujours incomplètes à ce jour. Plusieurs articles n'ont toujours pas été livrés (difficultés d'approvisionnement et/ou de fret), ce qui perturbe le fonctionnement des classes.

Il est proposé d'avancer la date des commandes avant la fin de l'année scolaire. Par ailleurs Mme LOUIS précise que le prestataire Majuscule propose du matériel à des prix concurrentiels.

- Mallettes de jeux

Faisant suite à une demande longuement datée, une mallette de jeux et d'activités manuelles a été livrée, à destination des élèves de GS pendant la pause méridienne.

Le Directeur informe les membres du conseil de la date du prochain Conseil d'École de l'année scolaire : Vendredi 1er juillet 2022 de 16h15 à 18h15.

A 18h00, l'ensemble des points fixés à l'ordre du jour ayant été abordés, les membres du conseil d'École se sont séparés.

Fait à : La Possession

Le : 26 février 2022

Le secrétaire de séance,
Mme Léa DUPUY

Le président du conseil d'école,
M. Arnaud PUECH



ECOLE ELEMENTAIRE
ARTHUR ALMERY
32, rue Pablo Picasso
97419 LA POSSESSION
Tél : 0262 55 75 22